

Biennale du design

Introduction à la Conférence

L'ubérisation, un ennemi qui vous veut du bien ?

de Denis JACQUET

Mr Thierry MANDON, Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Mr Denis JACQUET, Fondateur de l'Observatoire de l'Ubérisation,

Mr Claude RISAC, Président du Conseil de développement de Saint-Etienne Metropole, (Prise de parole après vous)

Mmes, Mrs les entrepreneurs,

Mmes, Mrs les responsables de la Cité du Design,

Mmes, Mrs les designers,

Mmes, Mrs les élus,

Mmes, Mrs,

Si je ne devais citer qu'une qualité fondamentale que doit avoir celui ou celle qui est investi d'un mandat politique, ce serait le sens des responsabilités.

A première vue, l'ubérisation permet de court-circuiter les intermédiaires traditionnels grâce aux technologies numériques. La plate-forme mise en place crée une nouvelle place de marché : l'offre y est abondante pour le consommateur et l'accès en est facile pour l'entrepreneur.

Recomposer la façon dont, sur un marché donné, se répartissent les échanges et les profits, c'est a priori plus juste.

Mais à y regarder de plus près, je ne suis pas certain qu'à terme, sans encadrement, le consommateur et l'entrepreneuriat s'y retrouvent.

Ce nouveau genre de mise en relation clients/fournisseurs tient à la création de la plate-forme. Il n'y a pas d'innovation réelle. Non plus que dans la nature du service rendu : on prend toujours un taxi et on descend toujours dans un hôtel.

Où est l'évolution ? Par quoi sont attirés les clients ? Par la rapidité des délais d'obtention et par l'attention portée à leur satisfaction.

Les start-up ubérisées travaillent sur les manques des entreprises traditionnelles, qui n'ont pas suffisamment anticipé l'usage du numérique et l'intégration des retours clients.

Cela est perfectible au niveau des entreprises traditionnelles et peut donc constituer de ce point de vue une saine émulation.

Mais deux points en particulier méritent toute l'attention des entrepreneurs traditionnels et cristallisent à juste titre leurs craintes.

D'abord, l'accès au marché créé par la plate-forme est payant pour l'entrepreneur. Un chauffeur Uber reverse 20% de sa course à la société. Bien sûr, son marché de clients est garanti. Néanmoins, même si l'indépendance est une notion relative dans les affaires, la proximité avec la création de monopoles devient préoccupante.

Elle le devient d'autant plus quand on sait que ces dernières années, cette évolution s'est souvent faite au profit d'entreprises immédiatement mondialisées, rapidement dominantes, et copieusement financées par le capital-risque dès leur démarrage.

Le second point alarmant tient dans la limite de l'ubérisation. Jusqu'où cela va-t-il aller ?

Si demain, les entreprises voient une part de leur marché captée par des entreprises qui bénéficient d'un investissement massif, ou s'ils doivent en passer par une plate-forme, qu'advient-il des investissements en Recherche et Développement ? De l'innovation ? Des niveaux de compétences ?

Du côté des travailleurs indépendants, le statut d'auto-entrepreneur et la création de plate-formes facilitent l'accès au marché. La volonté, davantage répandue, d'organiser son propre travail trouve une réponse dans l'ubérisation.

Mode de vie en évolution, réaction au management traditionnel, adaptation au chômage : les indépendants ont toutes les raisons a priori d'être séduits par cette opportunité.

Mais en l'occurrence, elle va de pair avec la diminution des sécurités anciennes, des progrès sociaux que nous avons mis tant d'années à instituer. L'indépendant ubérisé n'a aucun lien juridique avec son entreprise : pour elle, il n'est qu'un générateur de chiffre d'affaires. Il faut donc se poser la question d'un autre système contractuel et individualisé, notamment pour la question de la protection sociale.

Le risque doit être dans le domaine de l'idée, de la création, de l'investissement. Il ne doit pas être dans une assurance santé non payée, ni dans le toit familial de celui qui travaille 18 heures par jour et voit sa vie s'écrouler sur une annulation de commande.

Le risque doit être dans le temps investi, dans les choix de développement, dans la prise de décision. Pas dans un attentisme qui mènerait à une captation déraisonnable des profits.

Les gouvernants doivent se remettre en question sur la priorité qu'ils donnent à la taxation, au moment où la société exige qu'ils prennent en compte les mutations du travail.

Les entreprises traditionnelles doivent s'interroger sur l'intégration du numérique et les formes de management, appelées elles aussi à évoluer.

Le politique ne doit pas être en reste de questionnement.

Oublier pour qui on se bat, ce serait signer, non pas pour le commencement de la fin mais bel et bien pour la fin du commencement. Et bien, sur le territoire stéphanois, c'est simple : c'est NON.

Entrepreneurs et autres acteurs, les stéphanois méritent une autre ambition.

C'est bien pour cela que j'ai voulu rapprocher le design de l'entreprise, pour que l'on innove, en s'appuyant sur nos forces industrielles, sur nos PME et sur notre excellent système de formation.

C'est bien pour cela que j'ai tout mis en oeuvre pour redonner confiance aux investisseurs et aux entrepreneurs. Pour cela que je m'attache à renforcer notre attractivité par l'aménagement. Pour cela que je me suis battu pour que nous obtenions le statut de Métropole.

S'adapter au monde nouveau en rendant son territoire fort, c'est protéger les personnes qui nous ont donné mandat. **C'est cela, la responsabilité en politique.**

Dans ce combat quotidien, il faut associer la population et il faut savoir fédérer les compétences, les acteurs, les politiques volontaires.

Je tiens à remercier Mr Thierry MANDON, Secrétaire d'état chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui nous fait l'honneur de sa présence et de son intérêt pour le développement de notre territoire.

Je tiens également à remercier le Président du Conseil de développement de Saint-Etienne Metropole, Mr Claude RISAC, ainsi que tous les membres du Conseil, pour leur remarquable et précieux travail. Le Conseil de développement est l'organisateur de la conférence de ce soir, dans le cadre de la Biennale.

J'en profite pour remercier et féliciter de nouveau la Cité du Design et les designers pour la qualité de leur travail et leur implication.

Nous avons le plaisir d'accueillir un expert de l'ubérisation, pour nous éclairer sur ce phénomène et répondre aux questions légitimes que nous nous posons.

Denis JACQUET a une longue expérience de la créativité et de l'entreprise. Diplômé d'HEC, titulaire d'une maîtrise de Droit des affaires, après un passage au cabinet d'avocats alors dirigé par la future ministre de l'économie Christine Lagarde, il se lance dans l'aventure de l'entreprise en 1993. Il crée H2I, spécialisé en immobilier d'entreprise. Quatre ans plus tard, il restructure le numéro 1 de la formation à distance et attaque le marché de l'e-learning, avec Edufactory, qu'il implantera dans 8 pays en 8 ans. Ses clients sont Danone, GDF Suez, Sodexo...

Denis Jacquet s'appuie sur la création de richesse par le travail en réseau. Fondateur de plusieurs associations, dont "Parrainer la croissance", c'est un militant convaincu de l'entraide et de l'échange, notamment entre les générations et entre les pays.

Il est le fondateur de l'Observatoire de l'Ubérisation. Précurseur des interrogations sur le sujet, son expertise est une importante contribution.

Pour que nous sachions maîtriser les effets néfastes de l'ubérisation et en exploiter les aspects les meilleurs.